

Paris, le 4 juillet 2014

COMMUNIQUÉ

**SNUEP-FSU
CGT Educ'Action
SUD Education**

PFMP : le ministère veut passer en force !

Le ministère a soumis au vote du CSE du jeudi 3 juillet un décret STAGE qui modifiera les modalités de suivi des élèves de la voie professionnelle lors des PFMP alors même que le projet n'a pas été présenté en CSL et que les organisations syndicales n'en ont eu connaissance que 2 jours avant.

Pour rappel, la DGESCO avait mis en place en octobre 2013 un groupe de travail sur les difficultés inhérentes aux PFMP. Un consensus lié à un allègement avait alors été acté mais l'ancien ministre de l'EN avait aussitôt imposé de refermer le dossier - au mépris des préconisations de ce GT. Le nouveau ministre Benoît Hamon décide lui de passer en force sans même consulter les organisations syndicales des personnels les premiers concernés.

Nos organisations syndicales (SNUEP-FSU, CGT Education, SUD education) dénoncent d'une part ce simulacre de dialogue social et d'autre part ce décret qui s'oppose aux statuts des PLP définissant les modalités de suivi lors des PFMP.

Le ministère a refusé d'accéder à la demande de nos organisations consistant à retirer le texte de l'ordre du jour du CSE. Face aux nombreux problèmes de ce texte soulevés par la quasi-totalité des organisations syndicales présentes, le ministère a tout de même voulu passer le texte en fin de CSE alors que la salle était déjà à moitié vide ... et a proposé aux organisations syndicales d'amender le texte.

Pour nos organisations syndicales, c'est l'ensemble du décret qu'il faut revoir et cela ne peut pas se faire en 10 minutes en bricolant des amendements. Nos organisations ont donc décidé de quitter la réunion du CSE.

Nous demandons qu'un réel dialogue social s'instaure enfin concernant les questions liées à l'enseignement professionnel public. Nous demandons au ministre de ne pas publier ce décret en l'état et de donner des garanties quant au maintien du statut des PLP et des conditions de suivi des élèves lors des PFMP.

Contact :
SNUEP-FSU Jérôme Dammerey
06 29 41 20 10